

Le discours de Patrice Kaminski

Président de l'UD CFE-CGC

« Nous sommes aujourd'hui rassemblés à l'appel unitaire des organisations syndicales CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA.

Depuis le début du mouvement ce sont plus de 150 000 personnes qui sont descendues dans les rues de TARBES et des millions sur le territoire français. Le soutien de la majorité des Français confirme le rejet massif du recul de l'âge de la retraite à 62 ou 67 ans.



Patrice Kaminski
Président de l'UD CFE-CGC des H-P

Pour tous ces salariés, hommes, femmes, retraités, chômeurs, lycéens, étudiants, qui connaissent ou qui n'arrivent pas à imaginer les conséquences d'une carrière professionnelle longue et éprouvante allongée à 62 ans au mieux ou 67 ans au pire, François Fillon a eu ces mots « la loi de la République doit être

acceptée par tous » et « nos concitoyens peuvent regarder l'avenir de leurs retraites avec plus de sérénité » nous l'invitons à venir partager le quotidien de ceux qui se lèvent tôt et devront allonger leurs années de travail pour pouvoir espérer partir au meilleur taux.

Cela n'est pas acceptable.

70% des patrons du CAC40 ont le privilège d'avoir des retraites chapeau, ces retraites leurs rapportent en moyenne 670 000 € et ils veulent nous convaincre, nous salariés, en accord avec Nicolas Sarkozy et son gouvernement de toutes les vertus d'un allongement de la durée du travail.

Nous ne pouvons pas l'accepter.

Une retraite moyenne de sénateur est de 4442€ net, celle d'un député est de 2700€ net avec leur système de cotisation avantageux. Eux n'auront pas besoin d'atteindre 67 ans si leur carrière est incomplète. Ces mêmes sénateurs et députés nous votent une loi allongeant la durée de cotisation de 2 années supplémentaires et veulent mettre au travail en même temps les grands parents et leurs petits enfants.

Nous ne pouvons pas l'accepter.

Une véritable réforme des retraites exige dialogue et esprit de justice. Le projet de réforme proposé dans l'urgence par le gouvernement ne garantit pas à terme la retraite par répartition et il aggrave les injustices. Le départ à 62 ans accroît les inégalités et restreint le choix des salariés sur qui repose l'essentiel des efforts.

Les salariés aux carrières incomplètes, dont ils ne sont pas responsables, les femmes qui ont élevé les enfants pour assurer le renouvellement des générations seront remerciés par un allongement jusqu'à 67 ans de leur âge pour un départ à taux plein.

Les femmes qui sont les retraitées les plus défavorisées vont voir leur nombre augmenter.

Cette réforme qui ne prévoit rien après 2020 laisse aux jeunes qui servent souvent de variable d'ajustement aujourd'hui le seul choix de ne pas avoir d'objectifs clairs et ne propose pas un rééquilibrage entre générations.

Pour les salariés ayant commencé à travailler jeunes, ce sont souvent les moins diplômés, les moins bien payés, qui devront cotiser plus longtemps sans pour autant voir leur pension s'améliorer.

Avec un relèvement de l'âge de départ à 62 ans les seniors qui se trouvent aujourd'hui majoritairement privés d'emploi devront rester au chômage au RSA, en maladie, ou en invalidité plus longtemps, leurs ressources seront plus faibles que leurs droit à la retraite.

Nous ne devons pas l'accepter

La pension de retraite est partie intégrante du contrat salarial, elle est aussi un revenu de citoyenneté qui doit être financé par les cotisations salariales mais également par une fiscalité mettant d'avantage à contribution les revenus du capital et les hauts revenus.

Une véritable réforme des retraites ne peut se faire sans une véritable politique de l'emploi qui permette le maintien dans l'emploi des seniors comme l'accès à l'emploi des femmes et des jeunes, sans une véritable égalité salariale et professionnelle pour les femmes en prenant en compte les interruptions de carrière qui accompagnent leur vie professionnelle.

Le Droit à la retraite est un droit fondamental et notre système de retraite fondé sur la solidarité entre les générations, un élément constitutif de notre pacte social. Son évolution doit se construire par le dialogue et la recherche de consensus mais surtout dans un esprit de justice.

C'est seulement ainsi que l'on pourra restaurer la confiance de toutes les générations dans l'avenir de notre système solidaire par répartition.

Nos confédérations CFDT, CFTC, CFE CGC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA réunies en intersyndicale Jeudi 4 Novembre ont décidé de rester unies pour de nouvelles actions entre le 22 et 26 novembre.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien ».